





CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Réflexion sur les déchets provenant de l'agrofourniture

Cc de la Thiérache Sambre et Oise

469 Rue Sadi-carnot

la Maladrerie 2120 Guise

Voir le site internet

Damien Cedro

om.aumale@orange.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE



CONTEXTE

Auteur:

Au début de l'action, 83 agriculteurs avaient été recensés sur le territoire de la CCTA. Ces acteurs produisent différents types de déchets provenant de leurs activités (emballages vides de produits phytosanitaires, plastiques agricoles, pneus, huiles moteur, déchets d'activités de soin des animaux etc.). La plupart disposent de filières dédiées gérées par l'éco-organisme ADIVALOR.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Dans le cadre d'un comité de pilotage du COT Déchets, il a été rapporté à la CCTA que certains agriculteurs continuaient d'éliminer par eux-mêmes leurs déchets, souvent par incinération.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, il a donc été décidé de réaliser un état des lieux sur les pratiques en cours via un questionnaire envoyé à tous les agriculteurs recensés sur le territoire. En fonction des anomalies repérées, différentes actions (communications, création d'un point de collecte de proximité...) pourront être réalisées.

Résultats quantitatifs

-

Résultats qualitatifs

Questionnaire numéro 1

Objectif : Questionner les agriculteurs pour déterminer s'ils connaissent des difficultés pour la gestion de leurs déchets.

Résultat: 20 réponses sur 83 (taux de retour: 24%)

Il apparaît que les répondants ne connaissent pas énormément de difficultés si ce n'est quelques méconnaissances sur les filières déjà en place. Toutefois, il est apparu que la plupart disposaient de stocks historiques de pneus utilisés autrefois en silos et dont ils ne peuvent se débarasser via les filières gratuites à cause de leur état et/ou de leur ancienneté.

Questionnaire numéro 2

Objectif: Connaître le gisement de pneus agricoles

Note: Questionnaire effectué en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne

Résultat : 17 réponses sur 130 (taux de retour : 13%)

Le gisement des répondants est d'environ 100 tonnes. La plupart des agriculteurs sont prêts à participer financièrement pour la collecte et le traitement de leurs pneus (de 40 à 60€ maximum pour la majorité et de 60 à 80€ maximum pour les autres) mais environ 40% s'y refuse.

Avant qu'une opération se soit lancée, un dernier courrier a été envoyé aux agriculteurs pour confirmer leur participation pour un prix maximal estimé à 70€ la tonne (date limite d'envoi : 15 septembre 2013). Seuls ceux qui auront validé leur participation pourront intégrer l'opération.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 25 octobre 2011 : Rencontre avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne
- Mars 2012 : Envoi à tous les agriculteurs sur le territoire de la CCTA d'un questionnaire sur les déchets de l'agrofourniture co-élaboré avec la CA02.
- Mai 2012 : Réception et traitement des retours. Envoi de la synthèse des questionnaires à tous les agriculteurs avec, en document joint, une communication d'ADIVALOR pour une collecte des big bags et films agricoles usagés (du 21 au 25 mai 2012).
- 28 août 2012 : Etude des résultats de l'enquête avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne
- Avril 2013 : Envoi de l'enquête sur le gisement de pneus agricoles
- Mai 2013 : Etude des retours. Relance pour obtenir de nouvelles réponses.
- Juillet 2013 : Envoi d'un courrier invitant les agriculteurs à valider leur participation à une opération de collecte et de traitement
- **Hiver 2013-2014** : Regroupement des stocks historiques de pneus détenus par les agriculteurs pour une collecte groupée

Moyens humains

2-3 % ETP Chargé mission COT Déchets

Chargé de mission déchets à la Chambre d'Agriculture de l'Aisne

Moyens financiers

Coût estimé pour la collecte et le traitement des 100 tonnes de pneus : 20 000 € HT

Une participation des agriculteurs sera demandée mais ne pourra pas excéder 70€ la tonne.

Une aide de la Région Picardie et de l'ADEME de 10 000 € HT a été sollicitée, l'opération de collecte et de traitement des pneus agricoles étant inédite sur la région.

La Communauté de Communes couvrira le résiduel.

Moyens techniques

• Questionnaires élaborés conjointement par la CCTA et par la CA02

Pour l'opération de collecte et traitement des pneus historiques :

- Point de regroupement
- Pont-bascule

Partenaires mobilisés

- Chambre d'Agriculture de l'Aisne
- Chambres d'Agriculture de la Région Nord-Pas de Calais (retours d'expériences)
- Collectivités du Nord-Pas de Calais (retours d'expériences)
- Agriculteurs de la CCTA
- Région Picardie
- ADEME
- Prestataires de collecte de pneus

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

_

Difficultés rencontrées

Une telle opération ayant pour but de regrouper les agriculteurs autour de la problématique des stocks historiques de pneus est inédite en Région Picardie.

Recommandations éventuelles

Concernant la collecte et le traitement des stocks historiques des pneus agricoles, une communication sur les solutions alternatives pour les silos est à prévoir (via un guide + charte de bonnes pratiques par exemple), afin d'éviter que de nouveaux stocks historiques ne se créent à l'avenir.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France